

[Accueil](#) > ... > [Intenter Une Action En Justice](#) > [Où Et Comment](#) > [Coûts](#) > Étude de cas n° 2 – droit de la famille – garde des enfants - Hongrie

Étude de cas n° 2 – droit de la famille – garde des enfants - Hongrie

Frais en Hongrie

Frais du mode alternatif de résolution des conflits (MARC)

Étude

de cas Mode alternatif de résolution des conflits (MARC)

Cette option est-elle envisageable dans ce type de cas?

Frais

Oui Si les parents ne parviennent pas à se mettre d'accord sur les modalités ou la fréquence du droit de visite, ils ont la possibilité de bénéficier de la procédure de médiation de protection de l'enfance. Il est également possible d'avoir recours à la médiation pendant la procédure d'exécution. Une fois que le tribunal a statué sur la question du droit de visite, il est possible de demander une modification de ce droit uniquement auprès de ce tribunal dans un délai de deux ans après que la décision est devenue définitive; dans ce cas, c'est le tribunal qui statue.

Convenus entre les parties et le médiateur (közvetítő)

Cas A

Oui Si les parents ne parviennent pas à se mettre d'accord sur les modalités ou la fréquence du droit de visite, ils ont la possibilité de bénéficier de la procédure de médiation de protection de l'enfance. Il est également possible d'avoir recours à la médiation pendant la procédure d'exécution. Si deux ans se sont déjà écoulés depuis l'achèvement de l'action en divorce ou du procès concernant la garde des enfants, l'autorité de tutelle valide l'accord conclu entre les parents ou, à leur demande, statue sur la question du droit de visite.

Convenus entre les parties et le médiateur (közvetítő)

Cas B

Frais d'avocats, d'huissiers et d'experts

Étude

de cas Avocat

Huissier de justice

Expert

La représentation en justice est-elle obligatoire?

Le recours à l'huissier est-il obligatoire?

Le recours à l'expert est-il obligatoire?

Coût

Convenu entre la partie et l'avocat

Non. Le tribunal peut commettre un expert à la demande de la partie à laquelle incombe la charge de la preuve, sauf si le tribunal a la possibilité d'ordonner d'office la production de preuves. Il est également possible pour l'une et l'autre des parties de soumettre l'avis d'un expert privé.

L'expert fixe ses honoraires. Si une mesure d'expertise est ordonnée d'office par le tribunal, les honoraires prévus par la loi s'appliquent.

Cas A Non

Non

Étude de cas	Avocat	Huissier de justice	Expert
	La représentation en justice est-elle obligatoire?	Le recours à l'huissier est-il obligatoire?	Le recours à l'expert est-il obligatoire?
	Coût moyen		Coût
	Convenu entre la partie et l'avocat		
Cas B	Non	Non	Non. Le tribunal peut commettre un expert à la demande de la partie à laquelle incombe la charge de la preuve, sauf si le tribunal a la possibilité d'ordonner d'office la production de preuves. Il est également possible pour l'une et l'autre des parties de soumettre l'avis d'un expert privé.
			L'expert fixe ses honoraires. Si une mesure d'expertise est ordonnée d'office par le tribunal, les honoraires prévus par la loi s'appliquent.

Frais d'indemnisation de témoins

Étude de cas	Indemnisation des témoins	Coût
	Les témoins sont-ils indemnisés?	
Cas A	Oui	Les frais relatifs aux témoins sont régis par la loi. Les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration sont remboursés, tandis qu'une indemnisation est versée pour le manque à gagner.
Cas B	Oui	Les frais relatifs aux témoins sont régis par la loi. Les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration sont remboursés, tandis qu'une indemnisation est versée pour le manque à gagner.

Coût de l'aide juridictionnelle (költségmentesség) et autres remboursements

Quand et à quelles conditions s'applique-t-elle?	Quand l'aide est- elle totale?	La partie gagnante peut- elle obtenir le remboursement des frais de procédure?	Si le remboursement n'est pas total, quel en est le pourcentage en général?	Quels frais ne sont jamais remboursés?	Existe-t-il des cas dans lesquels l'aide juridictionnelle doit être remboursée à l'organisme qui l'a fournie?
Cf. partie relative à l'aide juridictionnelle Les parties peuvent être dispensées de payer anticipativement les frais de justice (droit de reporter le paiement des coûts) indépendamment de leur situation salariale ou patrimoniale, notamment dans les procès concernant le droit de garde des enfants et leur transfert, et le Cas A droit de visite.	Dans le cas où le total des frais de justice estimés, sur la base des données disponibles, rendrait vraisemblablement impossible le recours au tribunal. L'assistance est gratuite dans le cadre de l'aide juridictionnelle apportée à un bénéficiaire de la pension minimale nette.	Oui, il y a lieu de condamner la partie qui succombe aux dépens de la partie gagnante; à l'exception des cas où la loi en dispose autrement, ou si une autre partie peut être condamnée aux dépens indépendamment de la solution du litige.	Si les parties succombent respectivement sur un ou plusieurs chefs, le remboursement est calculé en fonction des moyens sur lesquels elles ont eu gain de cause et tient compte du montant des frais avancés par chacune d'entre elles. Le tribunal peut aussi décider que chaque partie supporte ses propres dépens.	Si les honoraires de l'avocat sont extrêmement élevés, le tribunal peut, le cas échéant, en réduire le montant. Il n'est pas possible d'imposer aux parties de supporter des frais générés pour des raisons - par ailleurs évitablement - imputables au tribunal. Le remboursement des dépens de l'instance aux parties ne peut excéder le montant déclaré par les parties.	Oui, s'il s'avère que la partie qui bénéficie de l'aide juridictionnelle ne pouvait pas y prétendre. La partie qui succombe est tenue de payer directement à l'État le montant des honoraires de l'avocat commis d'office avancés par l'État. Il y a lieu de condamner la partie qui succombe au paiement des honoraires de mandataire, même si elle bénéficie de l'aide juridictionnelle.

Étude de cas

Aide juridictionnelle

Remboursements

Quand et à quelles conditions s'applique-t-elle?	Quand l'aide est-elle totale?	La partie gagnante peut-elle obtenir le remboursement des frais de procédure?	Si le remboursement n'est pas total, quel en est le pourcentage en général?	Quels frais ne sont jamais remboursés?	Existe-t-il des cas dans lesquels l'aide juridictionnelle doit être remboursée à l'organisme qui l'a fournie?
Cf. partie relative à l'aide juridictionnelle. Les parties peuvent être dispensées de payer anticipativement les frais de justice (droit de reporter le paiement des coûts) indépendamment de leur situation salariale ou patrimoniale, notamment dans les procès concernant le droit de garde des enfants et leur transfert, et le droit de visite. Lorsqu'est prise la décision sur l'aide juridictionnelle, le coût de la vie dans le propre pays des parties peut être pris en compte.	Dans le cas où le total des frais de justice estimés, sur la base des données disponibles, rendrait vraisemblablement impossible le recours au tribunal. L'assistance est gratuite dans le cadre de l'aide juridictionnelle apportée à un bénéficiaire de la pension minimale nette. Les ressortissants d'un État membre de l'Union européenne et les ressortissants de pays tiers résidant légalement dans un État de l'Union européenne peuvent prétendre à l'aide juridictionnelle aux mêmes conditions que les ressortissants hongrois.	Oui, il y a lieu de condamner la partie qui succombe aux dépens de la partie gagnante; à l'exception des cas où la loi en dispose autrement, ou si une autre partie peut être condamnée aux dépens indépendamment de la solution du litige.	Si les parties succombent respectivement sur un ou plusieurs chefs, le remboursement est calculé en fonction des moyens sur lesquels elles ont eu gain de cause et tient compte du montant des frais avancés par chacune d'entre elles. Le tribunal peut aussi décider que chaque partie supporte ses propres dépens.	Si les honoraires de l'avocat sont extrêmement élevés, le tribunal peut, le cas échéant, en réduire le montant. Il n'est pas possible d'imposer aux parties de supporter des frais générés pour des raisons - par ailleurs évitables - imputables au tribunal. Le remboursement des dépens de l'instance aux parties ne peut excéder le montant déclaré par les parties.	Oui, s'il s'avère que la partie qui bénéficie de l'aide juridictionnelle ne pouvait pas y prétendre. La partie adverse qui succombe est tenue de payer directement à l'État le montant des honoraires de l'avocat commis d'office avancés par l'État. Il y a lieu de condamner la partie qui succombe au paiement des honoraires de mandataire, même si elle bénéficie de l'aide juridictionnelle.

Frais de traduction et d'interprétation

Étude de cas

Traduction

Quand et à quelles conditions est-elle nécessaire? Coût approximatif?

Interprétation

Quand et à quelles conditions est-elle nécessaire? Coût approximatif?

Cas A	Lorsque la partie ne parle ni le hongrois.	Le traducteur fixe ses honoraires. Ils dépendent du nombre de caractères (un caractère coûte environ 5 forints), du délai et de la langue. Dans les procédures civiles, les frais liés à la traduction des mémoires et des offres de preuve sont avancés par l'État pour le compte des parties autorisées à utiliser leur langue maternelle, des langues régionales ou des langues minoritaires. La prise en charge de ces frais est par ailleurs régie par les règles relatives aux dépens.	Lorsque la partie ne parle ni le hongrois.	L'interprète fixe ses honoraires, calculés sur une base horaire et variables selon la langue. Environ 10 000 à 12 000 forints/heure. Dans les cas prévus par la loi, l'État avance les frais d'interprétation, ou les prend en charge.
		Le traducteur fixe ses honoraires. Ils dépendent du nombre de caractères (un caractère coûte environ 5 forints), du délai et de la langue. Dans les procédures civiles, les frais liés à la traduction des mémoires et des offres de preuve sont avancés par l'État pour le compte des parties autorisées à utiliser leur langue maternelle, des langues régionales ou des langues minoritaires. La prise en charge de ces frais est par ailleurs régie par les règles relatives aux dépens.	Lorsque la partie ne parle ni le hongrois.	L'interprète fixe ses honoraires, calculés sur une base horaire et variables selon la langue. Environ 10 000 à 12 000 forints/heure. Dans les cas prévus par la loi, l'État avance les frais d'interprétation, ou les prend en charge.
Cas B	Lorsque la partie ne parle ni le hongrois.	Le traducteur fixe ses honoraires. Ils dépendent du nombre de caractères (un caractère coûte environ 5 forints), du délai et de la langue. Dans les procédures civiles, les frais liés à la traduction des mémoires et des offres de preuve sont avancés par l'État pour le compte des parties autorisées à utiliser leur langue maternelle, des langues régionales ou des langues minoritaires. La prise en charge de ces frais est par ailleurs régie par les règles relatives aux dépens.	Lorsque la partie ne parle ni le hongrois.	L'interprète fixe ses honoraires, calculés sur une base horaire et variables selon la langue. Environ 10 000 à 12 000 forints/heure. Dans les cas prévus par la loi, l'État avance les frais d'interprétation, ou les prend en charge.

■ Dernière mise à jour: 16/05/2013

Les versions nationales de cette page sont gérées par les États membres correspondants, dans la/les langue(s) du pays. Les traductions ont été effectuées par les services de la Commission européenne. Il est possible que l'autorité nationale compétente ait introduit depuis des changements dans la version originale, qui n'ont pas encore été répercutés dans les traductions. La Commission européenne décline toute responsabilité quant aux informations ou données contenues ou visées dans le présent document. Veuillez vous reporter à l'avis juridique pour connaître les règles en matière de droit d'auteur applicables dans l'État membre responsable de cette page.